



C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#1
JUN 2024



Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Cottigny
Président de Pas-de-Calais habitat

DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet : www.pasdecalais-habitat.fr Il donne accès à un grand nombre de services :

- Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- Solliciter une demande technique

Connectez-vous sur
www.pasdecalais-habitat.fr
→ rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

Attention : vous devez créer un nouveau compte même si vous en possédez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est
disponible sur les stores



LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



89% DES LOCATAIRES SONT SATISFAITS DE PAS-DE-CALAIS HABITAT*

*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat



Flashez ce QR-Code pour en savoir plus



Point dialogue | 03-21-62-62-62

NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr





DE NOUVELLES MENUISERIES RUE DU PRÉ

Tout au long de l'année, Pas-de-Calais habitat, avec l'appui de ses équipes techniques et de ses prestataires, effectue des travaux de rénovation afin d'entretenir son patrimoine. Cette année, un important chantier de remplacement des menuiseries extérieures se déroule dans le quartier Méaulens, rue du Pré.

À partir de juin 2024, ce sont d'abord les 52 logements et les parties communes des résidences 1/3/5/7 qui bénéficieront de ces travaux.

En accord avec les services de la mairie et de l'Architecte des Bâtiments de France, le choix a été fait de poser des menuiseries PVC de couleur grise.

La performance des nouvelles menuiseries extérieures permettra d'améliorer l'isolation thermique des logements et cela,

sans dégrader la qualité architecturale des immeubles. Les travaux, effectués par l'entreprise Salomé à Aubry (59), dureront 4 mois. Un relevé des mesures a déjà été effectué. Prochainement, chaque locataire sera contacté par l'entreprise afin de convenir d'une date d'intervention dans son logement.

Ce chantier représente un coût important pour Pas-de-Calais habitat qui a investi 737 000 euros uniquement pour les quatre premières entrées.

La deuxième phase de travaux, prévue l'année prochaine, concerne les entrées paires : 8/10/12/14/16/18/20 soit 98 logements.

Ainsi, l'objectif final est de remplacer l'ensemble des menuiseries de la rue du Pré.

Ces rénovations contribuent à améliorer le confort des locataires et rendent aussi le quartier plus attrayant.



La rue du Pré au cœur du quartier Méaulens.

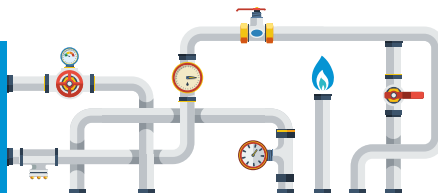
CHANGEMENT DE GAZ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, une partie des Hauts-de-France change de gaz. GRDF doit régler les appareils alimentés en gaz naturel des consommateurs.

Si votre ville est concernée, vous serez contacté par un technicien GRDF afin qu'il effectue ce réglage. Cette opération est gratuite.

Soyez vigilant : si le réglage n'est pas fait, GRDF coupera l'alimentation gaz lors du changement.

Plus d'infos



VOTRE AGENCE

13 rue de la Housse à Arras

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h30
- Mercredi de 9h30 à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 13h30 à 17h00



Votre responsable d'agence :
Laetitia Leblanc

Avec l'équipe de proximité, elle est la garante de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

Votre conseiller(e) logement vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences :

- Jeudi de 14h à 17h

Il vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

Votre conseillère sociale vous reçoit sur rendez-vous lors de ses permanences :

- Jeudi de 14h à 17h

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale : ☎ 03 21 62 62 62

Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement :



03 21 21 93 10
monlogista.fr